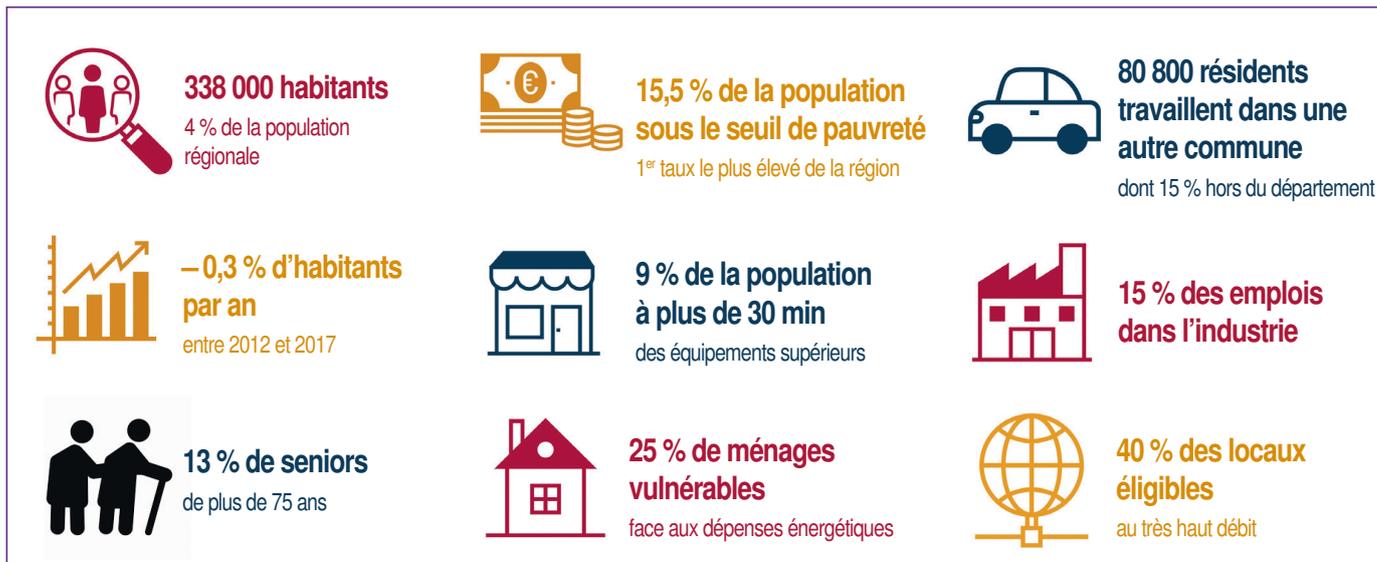


Département de l'Allier

Des enjeux importants liés au vieillissement et au déclin démographique

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Des enjeux en matière de formation des nouveaux emplois liés au vieillissement de la population

Peu densément peuplé, l'Allier (338 000 habitants au 1^{er} janvier 2017) perd plus de 1 000 habitants par an en moyenne depuis 2012 (figure 1). En cause, un nombre de décès plus élevé que celui des naissances. L'excédent des arrivées sur les départs est trop faible pour compenser ce déficit. Ces phénomènes accentuent le vieillissement de la population. La part des 75 ans et plus est de 13 % contre 9 % dans la région ou en France métropolitaine.

En 2015, environ 20 000 personnes âgées de 60 ans ou plus sont en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne, qu'elles vivent à domicile ou en institution ; selon les projections, elles seront probablement 30 000 en 2050. Les politiques publiques sanitaires et sociales privilégiant le soutien à domicile en lien avec la dépendance des personnes âgées, de nouveaux emplois en personnels accompagnants et soignants seront créés.

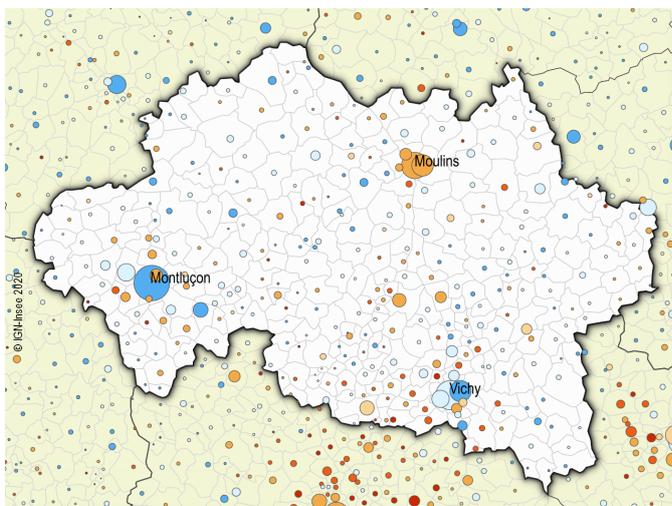
Un grand nombre de logements vacants

Moulins, ville plutôt administrative, Montluçon, plus industrielle, Vichy, plus résidentielle, sont les trois pôles urbains dans lesquels vivent près de la moitié de la population. Ces pôles ne sont plus sources de dynamisme économique, car ils connaissent des difficultés d'attractivité, de logements dégradés ou de vitalité commerciale.

Le programme « Action Cœur de ville » dont vont bénéficier ces trois villes moyennes de l'Allier devrait inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir leur centre-ville afin d'y améliorer les conditions de vie.

1 La croissance démographique autour de Moulins ne compense pas les pertes du reste du département

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

En 2016, dans les grands pôles de l'Allier, 14,8 % des logements sont vacants, soit 5,7 points de plus que la moyenne régionale et 7 points de plus que la moyenne nationale. Dans les communes isolées, le taux de vacance est extrêmement élevé (16,4 %).

Un niveau de vie faible et un taux de pauvreté élevé

Le niveau de vie médian s'élève à 19 500 euros, le plus bas de tous les départements de la région, juste derrière le Cantal (19 600 euros).

Le taux de pauvreté (15,5 %) est également le plus élevé des départements de la région, bien au-delà de la moyenne régionale (12,7 %) ou de celle de la France métropolitaine (14,7 %). Il est particulièrement important chez les familles monoparentales. Un tiers des personnes en familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté, taux le plus élevé de la région.

Conséquence d'une population particulièrement âgée, les pensions et retraites constituent plus du tiers du revenu disponible (38 %). L'Allier est ainsi le département où ce niveau est le plus élevé, loin devant celui de la région (27 %). En parallèle, la part des traitements et salaires est beaucoup moins importante (52 % du revenu disponible, contre 66 % pour la région).

Un chômage des jeunes élevé

22 % des jeunes de 16 à 29 ans sont inactifs (hors étudiants) ou au chômage en 2016, contre 18 % au niveau régional. L'Allier a subi une forte dégradation du niveau de l'emploi depuis la crise de 2008. La zone d'emploi de Montluçon est la plus affectée. Le taux de chômage y atteint 9,6 % en 2019, et le chômage de longue durée y est également plus présent qu'ailleurs.

Plus d'un emploi sur cinq est industriel ou agricole

L'industrie reste toutefois très présente dans l'Allier. Elle occupe 15 % de l'emploi en 2016. Safran, Peugeot Citroën, Socopa viandes, Goodyear Dunlop, AMIS, Adisseo, Ateliers Louis Vuitton sont les grandes entreprises du département. Mais la majorité des établissements industriels sont dépendants de centres de décision extérieurs au département, pouvant ainsi créer certaines fragilités vis-à-vis de l'emploi en lien avec les stratégies internationales de ces entreprises.

Le secteur agricole est important. Il occupe environ 6 % des emplois contre 3 % au niveau national. L'élevage bovin est très présent sur les grandes prairies qui recouvrent 50 % du territoire. Les appellations d'origine protégées (AOP) ou label rouge sont des atouts à préserver.

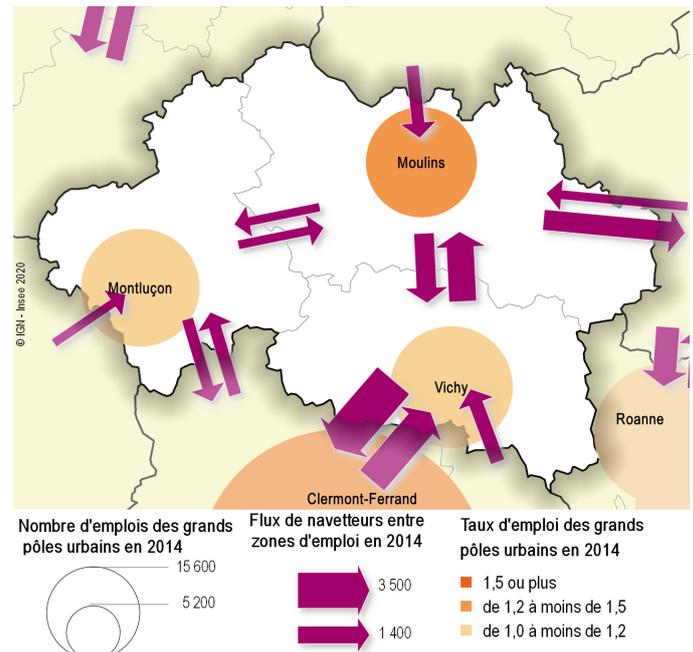
Des dessertes routières ou ferroviaires vers les métropoles peu performantes

Les trois pôles qui structurent le département (Moulin, Montluçon, Vichy) n'enregistrent que peu d'échanges domicile-travail entre eux (figure 2). Les principaux déplacements ont lieu vers ou depuis le Puy-de-Dôme et sont équilibrés (5 000 navetteurs sortants et entrants). De plus, 1 500 Bourbonnais vont travailler dans la zone du Charolais en Saône-et-Loire.

Les dessertes ferroviaires ou en autres transports en commun sont assez peu performantes pour atteindre les grandes métropoles (Lyon, Paris, Bordeaux). Les enjeux sur l'avenir économique du département posent ainsi la question de son réel désenclavement. ■

2 Les flux entre les trois pôles du département restent relativement limités

Volume d'emplois et flux de navetteurs



Note de lecture : le taux d'emploi est défini par le rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs au lieu de résidence.

Source : Insee, Recensement de la population 2014